REGLEMENT

- 1 Le but de ce challenge est de promouvoir les randonnées inscrites au calendrier du CoReg *Occitanie*
- 2 Les lauréats seront les cyclotouristes ayant participé à au moins une manifestation inscrite au calendrier
- 3 Pour participer, il suffit de faire valider par le club organisateur (cachet et signature) dans la case correspondante au département concerné
- 4 Le Challenge sera attribué aux cyclotouristes qui auront réalisé au moins une manifestation dans chacun des treize départements de la nouvelle région dans un laps maximum de temps correspondant à une Olympiade, soit en 1 ou 2 ans (Diplôme OR), soit en 3 ans (Diplôme ARGENT), soit en 4 ans (Diplôme BRONZE)
- 5 Les cartes de participation sont à retourner au secrétariat du CoReg, au plus tard, pour le 15 novembre de l'année en cours

CARTE DE ROUTE de :

Nom-Prénom :	
N° de licence :	
Club/CoDep:	
Adresse postale :	
Tél:	e-mail:

09 - ARIEGE	11 - AUDE	12 - AVEYRON
20 CARR	21 HALVED CARONNE	22 CERG
30 - GARD	31 – HAUTE GARONNE	32 - GERS
34 - HERAULT	46 - LOT	48 - LOZERE
65 - HAUTES- PYRENEES	66 - PYRENEES- ORIENTALES	81 - TARN
TIRENEES	ORIENTALES	
82 - TARN ET		
GARONNE		































Challenge régional Olympiade 2017-2020

